

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE EVETTE-SALBERT.

Numéro SIRET : **21900042900015**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE VALDOIE 4

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget communal

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.18 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.20 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.21 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.23 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.24 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.25 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.26 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.29 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 90042	COMMUNE EVETTE-SALBERT. Budget communal	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 139
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	14
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 307 308,00	1 499 208,00	607,20	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	530,27	724,00
2	Produit des impositions directes/population	280,22	400,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	579,38	898,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	370,68	258,00
5	Encours de dette/population	33,11	732,00
6	DGF/population	99,44	173,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,06%	49,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,80%	89,20%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	63,98%	28,70%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	5,72%	81,40%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	375 040,00	0,00	340 865,00	340 865,00	340 865,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	710 400,00	0,00	715 250,00	715 250,00	715 250,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 890,00	0,00	74 870,00	74 870,00	74 870,00
Total des dépenses de gestion courante		1 166 330,00	0,00	1 130 985,00	1 130 985,00	1 130 985,00
66	Charges financières	3 520,00	0,00	2 720,00	2 720,00	2 720,00
67	Charges exceptionnelles	550,00	0,00	550,00	550,00	550,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 170 400,00	0,00	1 134 255,00	1 134 255,00	1 134 255,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	503 800,00		389 536,94	389 536,94	389 536,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		503 800,00		389 536,94	389 536,94	389 536,94
TOTAL		1 674 200,00	0,00	1 523 791,94	1 523 791,94	1 523 791,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 523 791,94

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	139 035,00	0,00	145 820,00	145 820,00	145 820,00
73	Impôts et taxes	756 040,00	0,00	718 375,00	718 375,00	718 375,00
74	Dotations, subventions et participations	351 675,00	0,00	329 600,00	329 600,00	329 600,00
75	Autres produits de gestion courante	21 500,00	0,00	22 270,00	22 270,00	22 270,00
Total des recettes de gestion courante		1 272 250,00	0,00	1 238 065,00	1 238 065,00	1 238 065,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	1 220,00	1 220,00	1 220,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 272 250,00	0,00	1 239 285,00	1 239 285,00	1 239 285,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 272 250,00	0,00	1 239 285,00	1 239 285,00	1 239 285,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

284 506,94

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 523 791,94

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	389 536,94
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 345,00	22 296,00	8 004,00	8 004,00	30 300,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	685 640,00	416 474,13	346 110,87	346 110,87	762 585,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		735 985,00	438 770,13	354 114,87	354 114,87	792 885,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 900,00	0,00	15 810,00	15 810,00	15 810,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 900,00	0,00	15 810,00	15 810,00	15 810,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		758 885,00	438 770,13	369 924,87	369 924,87	808 695,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		758 885,00	438 770,13	369 924,87	369 924,87	808 695,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

808 695,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	201 740,00	75 000,00	60 890,00	60 890,00	135 890,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		201 740,00	75 000,00	60 890,00	60 890,00	135 890,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	70 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	265 955,00	0,00	294 105,00	294 105,00	294 105,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		341 075,00	0,00	352 105,00	352 105,00	352 105,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		542 815,00	75 000,00	412 995,00	412 995,00	487 995,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	503 800,00		389 536,94	389 536,94	389 536,94
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		503 800,00		389 536,94	389 536,94	389 536,94
TOTAL		1 046 615,00	75 000,00	802 531,94	802 531,94	877 531,94

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

17 128,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

894 659,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

389 536,94

COMMUNE EVETTE-SALBERT. - 90 - Budget communal	BP 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	340 865,00		340 865,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	715 250,00		715 250,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 870,00		74 870,00
66	Charges financières	2 720,00	0,00	2 720,00
67	Charges exceptionnelles	550,00	0,00	550,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		389 536,94	389 536,94
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 134 255,00	389 536,94	1 523 791,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 523 791,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	15 810,00	0,00	15 810,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	30 300,00	0,00	30 300,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	762 585,00	0,00	762 585,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	808 695,00	0,00	808 695,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 808 695,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 000,00		22 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	145 820,00		145 820,00
73	Impôts et taxes	718 375,00		718 375,00
74	Dotations, subventions et participations	329 600,00		329 600,00
75	Autres produits de gestion courante	22 270,00	0,00	22 270,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 220,00	0,00	1 220,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 239 285,00	0,00	1 239 285,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 284 506,94

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 523 791,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 000,00	0,00	58 000,00
13	Subventions d'investissement	135 890,00	0,00	135 890,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		389 536,94	389 536,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	193 890,00	389 536,94	583 426,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 17 128,05

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 294 105,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 894 659,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	375 040,00	340 865,00	340 865,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén.	60 500,00	61 500,00	61 500,00
60611	Eau et assainissement	5 500,00	3 900,00	3 900,00
60612	Énergie - Électricité	60 000,00	63 100,00	63 100,00
60621	Combustibles	25 500,00	19 500,00	19 500,00
60622	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	700,00	500,00	500,00
60624	Produits de traitement	700,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	5 800,00	5 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	16 000,00	16 000,00
60633	Fournitures de voirie	8 800,00	9 000,00	9 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 400,00	8 600,00	8 600,00
6068	Autres matières et fournitures	3 800,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	4 900,00	4 900,00	4 900,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	3 500,00	3 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	18 500,00	12 000,00	12 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	500,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	21 000,00	11 000,00	11 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux		5 400,00	5 400,00
61524	Bois et forêts	700,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	4 500,00	4 500,00	4 500,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	6 400,00	6 385,00	6 385,00
6161	Assurance multirisques	4 430,00	4 600,00	4 600,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	4 650,00	5 130,00	5 130,00
6182	Documentation générale et technique	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	650,00	650,00
6226	Honoraires	4 000,00	1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 300,00	3 500,00	3 500,00
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 830,00	8 140,00	8 140,00
6237	Publications	5 400,00	5 600,00	5 600,00
6247	Transports collectifs	30 000,00	20 200,00	20 200,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 600,00	5 860,00	5 860,00
6261	Frais d'affranchissement	3 250,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	3 600,00	3 600,00
627	Services bancaires et assimilés	60,00	60,00	60,00
6281	Concours divers (cotisations...)	11 470,00	10 840,00	10 840,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6288	Autres services extérieurs	11 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	Taxes foncières	4 250,00	4 500,00	4 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	710 400,00	715 250,00	715 250,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	6 900,00	7 200,00	7 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	400,00	400,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 000,00	12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6411	Personnel titulaire	412 000,00	407 000,00	407 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6413	Personnel non titulaire	57 000,00	60 000,00	60 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	13 500,00	14 000,00	14 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	86 300,00	90 000,00	90 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	83 000,00	85 000,00	85 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 500,00	4 800,00	4 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 800,00	20 200,00	20 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 600,00	1 850,00	1 850,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	9 000,00	9 000,00
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.		200,00	200,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 100,00	2 300,00	2 300,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	2 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 890,00	74 870,00	74 870,00
6531	Indemnités	37 700,00	37 700,00	37 700,00
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	200,00	200,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	13 440,00	6 450,00	6 450,00
65548	Autres contributions		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires		3 600,00	3 600,00
657348	Autres communes		1 000,00	1 000,00
657362	CCAS	7 450,00	7 450,00	7 450,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	17 100,00	16 270,00	16 270,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 166 330,00	1 130 985,00	1 130 985,00
66	Charges financières (b)	3 520,00	2 720,00	2 720,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 520,00	2 720,00	2 720,00
67	Charges exceptionnelles (c)	550,00	550,00	550,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	50,00	50,00	50,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 170 400,00	1 134 255,00	1 134 255,00
023	Virement à la section d'investissement	503 800,00	389 536,94	389 536,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		503 800,00	389 536,94	389 536,94
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		503 800,00	389 536,94	389 536,94
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 674 200,00	1 523 791,94	1 523 791,94

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 523 791,94

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	22 000,00	22 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 000,00	22 000,00	22 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	139 035,00	145 820,00	145 820,00
7022	Coupes de bois	3 100,00	8 000,00	8 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	200,00	235,00	235,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	335,00	335,00	335,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	126 000,00	127 500,00	127 500,00
70688	Autres prestations de services	700,00	700,00	700,00
7078	Autres marchandises	50,00	100,00	100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50,00	200,00	200,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	600,00	600,00	600,00
70873	par les C.C.A.S		0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 150,00	1 150,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	756 040,00	718 375,00	718 375,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	586 940,00	599 400,00	599 400,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	10 500,00	10 600,00	10 600,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	18 500,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	13 500,00	13 735,00	13 735,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	42 900,00	32 700,00	32 700,00
7328	Autres fiscalités reversées	41 400,00	16 500,00	16 500,00
7336	Droits de place	150,00	300,00	300,00
7337	Droits de stationnement	150,00	140,00	140,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	42 000,00	45 000,00	45 000,00
74	Dotations, subventions et participations	351 675,00	329 600,00	329 600,00
7411	Dotations forfaitaire	192 000,00	187 700,00	187 700,00
74121	Dotations de solidarité rurale	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7461	DGD		0,00	0,00
74718	Autres	8 500,00	5 700,00	5 700,00
7472	Régions		0,00	0,00
7473	Départements		0,00	0,00
74748	Autres communes	5 000,00	3 350,00	3 350,00
74751	GFP de rattachement	800,00	800,00	800,00
7478	Autres organismes	80 000,00	67 000,00	67 000,00
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe profession		0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	15 000,00	14 000,00	14 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	1 520,00	1 500,00	1 500,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	18 305,00	21 550,00	21 550,00
7488	Autres attributions et participations	5 550,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	21 500,00	22 270,00	22 270,00
752	Revenus des immeubles	21 500,00	22 000,00	22 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		270,00	270,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 272 250,00	1 238 065,00	1 238 065,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
761	Produits de participations		0,00	0,00
7688	Autres produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		1 220,00	1 220,00
7711	Dédits et pénalités perçus		0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		220,00	220,00
7788	Produits exceptionnels divers		1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 272 250,00	1 239 285,00	1 239 285,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 272 250,00	1 239 285,00	1 239 285,00

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	284 506,94

	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 523 791,94

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 345,00	8 004,00	8 004,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	22 740,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 370,00	8 004,00	8 004,00
2051	Concessions et droits similaires	1 235,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	685 640,00	346 110,87	346 110,87
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2117	Bois et forêts	7 725,00	1 998,91	1 998,91
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	13 090,00	996,27	996,27
21311	Hôtel de ville	48 000,00	82 999,20	82 999,20
21312	Bâtiments scolaires	50 100,00	27 900,80	27 900,80
21316	Équipements du cimetière	7 350,00	7 802,80	7 802,80
21318	Autres bâtiments publics	318 520,00	74 706,95	74 706,95
2138	Autres constructions	1 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	173 220,00	80 002,61	80 002,61
2152	Installations de voirie	28 200,00	52 700,00	52 700,00
21534	Réseaux d'électrification	6 875,00	2,41	2,41
21538	Autres réseaux	5 150,00	4 500,92	4 500,92
21571	Matériel roulant - Voirie	19 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 800,00	7 500,00	7 500,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	1 200,00	1 200,00
2184	Mobilier	1 110,00	2 800,00	2 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		735 985,00	354 114,87	354 114,87
16	Emprunts et dettes assimilées	22 900,00	15 810,00	15 810,00
1641	Emprunts en euros	22 900,00	15 810,00	15 810,00
Total des dépenses financières		22 900,00	15 810,00	15 810,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		758 885,00	369 924,87	369 924,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		758 885,00	369 924,87	369 924,87

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

438 770,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

808 695,00

COMMUNE EVETTE-SALBERT. - 90 - Budget communal	BP 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	201 740,00	60 890,00	60 890,00
1321	Etat et établissements nationaux	84 000,00	25 500,00	25 500,00
1323	Départements	8 400,00	8 000,00	8 000,00
13251	GFP de rattachement	106 500,00	7 600,00	7 600,00
1328	Autres	2 840,00	19 790,00	19 790,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		201 740,00	60 890,00	60 890,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	335 955,00	352 105,00	352 105,00
10222	F.C.T.V.A.	55 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	18 000,00	18 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	265 955,00	294 105,00	294 105,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
261	Titres de participation		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	0,00
024	Produits de cessions	5 120,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		341 075,00	352 105,00	352 105,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		542 815,00	412 995,00	412 995,00
021	Virement de la section de fonctionnement	503 800,00	389 536,94	389 536,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		503 800,00	389 536,94	389 536,94
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		503 800,00	389 536,94	389 536,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 046 615,00	802 531,94	802 531,94

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

75 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

17 128,05

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

894 659,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					216 342,95									
1641 Emprunts en euros (total)					216 342,95									
5015882901	CAISSE FRANC FINANCEMENT LOCAL	21/12/2001		01/04/2002	19 800,00	F		3.59	2.6131		T	P	N	A-1
MPH193008EUR	CAISSE FRANC FINANCEMENT LOCAL	01/02/2006		01/03/2006	196 542,95	F		4.48	4.40794		M	P	N	A-1
Total général					216 342,95									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		70 829,53					15 807,58	2 717,06	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		70 829,53					15 807,58	2 717,06	0,00	0,00
5015882901	N	0,00		5 463,89	4,00	F		2.6131	1 212,08	85,96	0,00	0,00
MPH193008EUR	N	0,00		65 365,64	4,08	F		4.40794	14 595,50	2 631,10	0,00	0,00
Total général		0,00		70 829,53					15 807,58	2 717,06	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	70 829,53					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		15 810,00	15 810,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 810,00	15 810,00
1641	Emprunts en euros	15 810,00	15 810,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 810,00	438 770,13	D001 0,00	454 580,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		447 536,94	III 447 536,94
Ressources propres externes de l'année (a)		58 000,00	58 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	18 000,00	18 000,00
261	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00
275	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		389 536,94	389 536,94
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	389 536,94	389 536,94

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	447 536,94	75 000,00	17 128,05	294 105,00	833 769,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 454 580,13
Ressources propres disponibles	IV 833 769,99
Solde	V = IV - II (6) + 379 189,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	18 524,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	18 524,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 239 285,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	1,49%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2019	2020	2021	2022	Cumul restant	Total (2)
2012	Mobilier: Autocommutateur Alcatel - Mairie	269,10	BNP PARIBAS LEASE GROUP	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	22	subvention 2018	ADAPEI	Associations	100,00
6574	2	Subvention 2018	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Associations	540,00
6574	9	Subvention 2018	ASS PARENTS D'ENF DEFICIENTS	Associations	100,00
6574	21	Subvention 2018	ASS. DEP. VALENTIN HAÛY	Associations	100,00
6574	11	Subvention 2018	ASSOC REPAS A DOMICILE	Associations	435,00
6574	8	Subvention 2018	Association Gestion Bibliothèque	Associations	3 100,00
6574	14	Subvention 2018	COLLECT RESISTANCE DEPORT 90	Associations	100,00
6574	1	Subvention 2018	COMITE DES FETES D'EVETTE-SALBERT	Associations	1 000,00
6574	4	Subvention 2018	COOP ECOLE ELEMENTAIRE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 830,00
6574	6	Subvention USEP 2018	COOP ECOLE ELEMENTAIRE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	600,00
6574	5	Subvention 2018	COOP SCOLAIRE MATERNELLE	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 325,00
6574	16	Subvention 2018	CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION DU TRE DE BELFORT	Associations	100,00
6574	7	Subvention 2018	DECORES DU TRAVAIL	Associations	100,00
6574	12	Subvention Téléthon 2018	DONNEURS DE SANG	Associations	200,00
6574	20	Subvention 2018	ESTB HANDBALL	Associations	100,00
6574	17	Subvention 2018	FEDE NALE ACCIDENTES TRAVAIL ET DES HANDICAPES	Associations	100,00
6574	15	Subvention 2018	LA PREVENTION ROUTIERE	Associations	150,00
6574	19	Subvention 2018	LES RESTAURANTS DU COEUR	Associations	100,00
6574	18	Subvention 2018	Secours Populaire Français	Associations	130,00
6574	13	Subvention 2018	SOUVENIR FRANCAIS GIROMAGNY	Associations	100,00
6574	3	Subvention 2018	UNADIF	Associations	200,00
6574	10	Subvention 2018	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE VIRADE DE L'ESPOIR	Associations	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	1	3	2	0	2
Secrétaire de Mairie	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif ppal de 1ère cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif territorial	C	0	1	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	11	16	13	0	13
Adjoint technique 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	0	2	1	0	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique territorial	C	3	11	14	12	0	12
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	1	0	1
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	1	0	1	0	0	0
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé ppal 2è cl. écoles maternelles de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		0	1	1	1	0	1
Adjoint d'animation territorial	C	0	1	1	1	0	1

COMMUNE EVETTE-SALBERT. - 90 - Budget communal	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)	9	13	22	17	0	17
--	----------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE EVETTE-SALBERT. - 90 - Budget communal	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	3 540 000,00	1,020	10,230	0,000	362 142,00	1,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 057 000,00	1,030	11,090	0,000	228 121,00	1,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	18 400,00	1,010	49,880	0,000	9 178,00	1,000
TOTAL	5 615 400,00	2,130			599 441,00	2,130

Envoyé en préfecture le 30/04/2018

Reçu en préfecture le 30/04/2018

Affiché le

Berser
Levrault

BP 2018

ID : 090-219000429-20180411-BP_COM18_EVETTE-BF

COMMUNE EVETTE-SALBERT. - 90 - Budget communal

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 19
VOTES : Pour : 19
Contre : /
Abstention : /

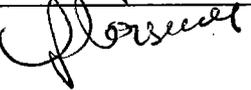
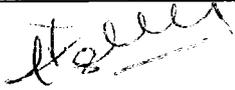
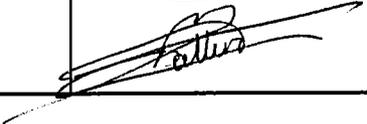
Date de convocation : 30/03/2018

Présenté par le Maire,
A Évette-Salbert, le 11/04/2018
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Évette-Salbert, le 11/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

NANSE Francis	
VOISINET Geneviève	
GRISEZ Jean-Philippe	
DAMERON MORAISIN Jocelyne	
BANET Claude	
PELTIER Yvette	
DELAFORGE Michel	
BOUVIER Eliane	
BRUEZ Georges	
BARBERET Rose-Marie	
JACQUEL Michel	
JEANNENOT Michèle	
CATTIN Martine	

Envoyé en préfecture le 30/04/2018

Reçu en préfecture le 30/04/2018

Affiché le

Berser
Levraut

BP 2018

ID : 090-219000429-20180411-BP_COM18_EVETTE-BF

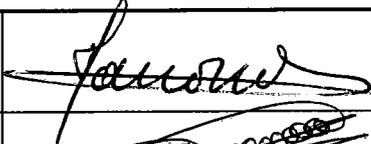
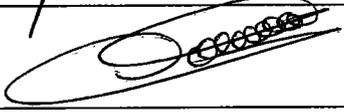
COMMUNE EVETTE-SALBERT. - 90 - Budget communal

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

MARCONOT Marie-France	
LAURENT Philippe	
FORT Didier	
DEMESY Laurent	
PELTIER Isabelle	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Évette-Salbert, le